

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À LA COMMISSION D'ÉTUDE SUR L'AVENIR DE LA FORÊT QUÉBÉCOISE

par
EDGAR GUAY¹
Québec

Au lieu de rédiger un rapport en bonne et due forme et répéter beaucoup de remarques communes à plusieurs observateurs, j'ai cru bon m'en tenir à quelques remarques considérées comme importantes à cette forêt qui est la nôtre.

MESURAGE ET FACTURATION

Il existerait au Québec un privilège surprenant, *le client couperait le bois qu'il désire, ferait faire le mesurage à ses frais et présenterait au ministère facture et paiement*. Le mesurage est un moyen de contrôle sûr et précis du ministère.

Deux espèces commerciales ont disparu sous ce régime au cours du siècle dernier: le bois pour manufacture de hockey et le chêne.

Pêcheurs-Unis à Gaspé bordait ses chalutiers avec du chêne américain quand le Ministère des Terres et Forêts visita avec son état-major son chantier maritime.

L'absence de commandes de bois de la forêt du centre de la Gaspésie fit oublier l'état suranné de cette forêt (125 ans). Des essais de sciage ont donné de tristes rendements; 20% de perte et plus

QUE L'ÉTAT JOUE LES RÔLES QUI LUI SONT NATURELS.

PROGRAMMES NÉCESSAIRES POUR PLANTATION DE CHÊNE ET DE FRÊNE PROPRIÉTÉ ET SOCIÉTÉ

L'État du Québec possède 90% de la forêt, 10% est entre les mains du secteur privé.

Les scandinaves ont créé un équilibre nouveau en divisant également secteur publique et

¹ J'ai été sous-ministre adjoint au ministère des Terres et Forêts de 1973 à 1980

secteur privé chacun 50%. Au rendement global, nous suivons péniblement; eux récoltent 4 fois plus de bois à l'hectare, les Allemands nous laissent plus loin en arrière avec 6 fois plus. Notre secteur privé double le secteur publique au chapitre de la production.

Un bon moyen d'augmentation du volume de la production de la forêt québécoise serait assuré si on transférerait au secteur privé 20% de la forêt publique ce qui ferait 30% pour l'ensemble de la forêt privée et du même coup de la forêt à coupe sélective. On observe dans la forêt abattue au centenaire une baisse en qualité et en quantité, les sapins y pousse plus abondamment. Une explication simple est celle-ci : la lourdeur de la machinerie forestière détruirais l'humus ce qui priverait le sol de son meilleur ingrédient pour la reprise l'humus qui se fabrique naturellement , prend une centaine d'années à se développer. C'est dire que la reprise en l'occurrence se développe dans une terre pauvre et que le sapin s'y multiplie. Les nombreuses photos parues dans les journaux, témoignent de ce fait

PRODUITS DÉRIVÉS DE LA FORÊT

Il semble qu'au Québec dans l'industrie forestière, tout ce qui n'est pas billot de sciage ou bois de pulpe est considéré comme déchet . **ON Y JETTE** ses choux gras, selon l'expression populaire.

Je pense ici à cette brique imposante que publie chaque année la FAO sur les "*non wood products*" dans les pays du tiers-monde, Le nom du Québec avec sa belle forêt n'y apparaît même pas!! Quand le D^r Risi a voulu doter le Québec d'un laboratoire sur les produits dérivés de la forêt donc des emplois pour un plus grand nombre, un clan apparu chez les ingénieurs forestiers pour mettre fin à ce laboratoire; il réussit..... De combien de postes de travail, il priva les classes laborieuses du Québec qui en avaient bien besoin pourtant, nous ne le saurons jamais, cela témoigne en quelque sorte de la pauvreté de la culture forestière, Une fréquentation de la bibliothèque plutôt raréfié est à souligner, Pour taquiner la Présidente de l'Ordre des ingénieurs, je lui déclarais que quand deux consultants étaient présents, il y avait foule, trois, c'était la cohue. La réalité était celle-ci. Nous étions trois têtes fouilleuses..... dans le ministère. **C'est un point à revoir attentivement**

POINTS D'ENTREPOSAGE

Il y a des localités, ou routes dans la forêt qui invitent au ramassage pour la constitution de charge des grands camions de transport vers l'usine. J'ai suggéré tout d'abord qu'on y fasse l'écorçage des grumes pour multiplier les emplois en milieu rural en grand besoin.. L'idée subit un enrichissement lorsque j'appris du D^r Levitin du Laboratoire canadien des produits forestiers de Vancouver que l'écorce de sapin 17% d'extractibles, des oléo-résines refusées par le cartel de l'industrie de New-York mais accepté à Londres. Le ministère refusa. Une curieuse histoire est survenue par la suite. Écorcées à l'usine, les déchets furent remisés au fond de la cour, la pourriture s'en empara. Les goélands ne furent pas lents à découvrir une utilité, la chaleur développée aidait à conserver celle des nids du coin, où des œufs étaient couvés. Les goélands se multiplièrent et envahirent le bas de la ville. Quelqu'un pensa avoir découvert un nouvel engrais aux caractéristiques merveilleuses, un compost aux vertus extraordinaires. Le ministère encouragea un vendeur de sol ensaché qui fit transporter le matériel à Saint-Henri de Lévis. On le fit composter et on le mit en vente. J'ai vu une photo de sol traité avec ce matériel. La couleur et la texture du sol m'ont laissé dans un grand doute sur sa qualité. De là, nécessité de normes.

Un pays avec une économie équilibrée, possède une industrie d'huiles essentielles bien active. En effet, les huiles essentielles se trouvent dans cinq secteurs bien identifiés, l'industrie agro-alimentaire, l'industrie pharmaceutique, la parfumerie, les produits de nettoyage domestiques et celle des cosmétiques. On reconnaît dans ce domaine que les produits d'origine synthétiques sont cinq fois moins efficaces que les produits d'origines naturelles,

Et nous avons vu nos voisins du sud établir à New-York le plus puissant cartel au monde dans ce domaine avec deux ports d'entrée, New-York et la Nouvelle-Orléans. Le commerce n'est pas toujours facile. Plusieurs des investisseurs de nos grandes compagnies papetières sont à la fois investisseurs dans des compagnies de ce réseau. Cela nous a valu en 15 jours au niveau du gouvernement, le refus de la venue d'une mission française avec la distillation en continue, la venue de Florasynth qui fit faillite quelques mois après.

De 1973 à 1980, une équipe composée d'un ingénieur forestier du ministère des Terres et Forêts, d'un agronome du Ministère de l'Agriculture fortement appuyés du point de vue technique et d'études de marché par l'ingénieur chimiste Lachance du CRIQ. Nous avons ainsi établi les bases d'une industrie reconnue rentable.

La bibliothèque du ministère des Terres et Forêt recevait à l'époque un hebdomadaire fort bien fait, le *Chemical Reporter* qui donnait les prix payés à New-York. les arrivages aux deux ports américains et des études de marché d'une grande précision. Je remarquai cependant que pas un membre du ministère ne lisait cette publication; un médecin vétérinaire de l'extérieur et votre humble serviteur étaient les seuls lecteurs.

Vers la fin des années 1970 je crus sage de conserver le travail de nombreux professionnels à cette industrie, le gouvernement acceptait de passer un arrêté ministériel sur le projet formulé. Il fut accepté d'emblée. Six mois après ma mise à la retraite un ami au ministère m'avertit que l'arrêté ministériel avait été rappelé. Je me suis demandé si une mentalité de **Hutu-Tutsi** prenait racine ici?

oo